**Motion SNES-FSU pour le CA du 25 janvier 2019**

Depuis 2005, la loi oblige l’Education nationale à prendre en compte le handicap à l’école. Il était temps !

Est-ce une conséquence mais notre académie crée 5 ULIS (Unité Locale d’Inclusion Scolaire) cette année. En termes moins jargonnants, il s’agit de classes d’environ 12 élèves à handicaps particuliers appelés Troubles des Fonctions Cognitives, Autisme ou simplement problèmes moteurs. Mais l’implantation de ces classes demeure assez floue. On aurait pu penser que la recherche d’une équipe formée et motivée pour un public si particulier soit la priorité ou encore que la situation géographique soit déterminante. Mais, il n’en est rien.

Au lieu de cela, notre Principale nous apprend en novembre 2018 que notre collège est pressenti pour accueillir ce type d’élèves sans aucune concertation avec les équipes pédagogiques. Et c’est en regardant la DGH en janvier que nous comprenons qu’une ULIS est créée avec un apport dans la dotation de 21 HP ce qui correspond à un temps plein de Professeur des Ecoles.

En effet, une classe d’ULIS est dirigée par un PE. Son travail consiste évidemment à prendre en charge les élèves de cette classe mais aussi à les intégrer dans les classes ordinaires du collège dans le cadre de l’inclusion.

Afin que tout le monde comprenne bien, nous souhaitons vous rappeler à quoi ressemble une classe de notre collège aujourd’hui :

* C’est 21 à 28 élèves selon les cas (21 en 6ème, 28 en 3ème) avec des situations scolaires et sociales très variées.
* C’est de plus en plus d’élèves diagnostiqués « dys », chiffre pouvant atteindre 5 élèves par classe, avec des pathologies que nous découvrons chaque année (ex : dysproprioceptif)
* C’est de plus en plus d’élèves ayant des PPRE car ils sont en difficulté (jusqu’à 6, 7 élèves par classe parfois)
* C’est quelques primo-arrivants
* Et maintenant, des élèves avec un handicap

Sachant qu’aucune ouverture de classe supplémentaire n’est acceptée si l’inclusion d’un élève d’ULIS ou de segpa engendre le dépassement du seuil par classe fixé par l’académie.

Alors oui, chaque élève est unique et mérite notre attention particulière mais chaque enseignant est unique au sein de sa classe et ne peut travailler la différenciation à l’infini. Ne croyez pas que c’est de gaieté de cœur que nous déclarons ici notre impuissance à faire progresser nos élèves dans ce contexte. Bien au contraire, c’est une souffrance quotidienne d’être confronté à ce point à la dégradation de nos conditions de travail et à l’échec de nos élèves. L’épuisement des équipes enseignantes a des conséquences graves pour l’ensemble des élèves.

Enfin, nous sommes très inquiets pour notre structure segpa. Actuellement, des classes sont supprimées dans l’académie. Cette année, c’est à la segpa du collège d’Aulnoy lez Valenciennes. Les raisons invoquées par notre administration sont les suivantes :

* Il y a trop de segpa dans notre académie
* Les élèves de segpa sont mal orientés et dépendraient d’ULIS

Si l’objectif est de créer une ULIS cette année et de nous supprimer une classe en segpa l’an prochain, nous sommes doublement contre cette création.

C’est pourquoi, par honnêteté vis-à-vis des parents, nous refusons la création de cette ULIS en votant contre la structure et nous pensons que le service public doit faire beaucoup mieux pour ces élèves et ne peut se contenter d’ouvrir une structure sans mettre les moyens humains auxquels ces enfants ont droit. Pour rappel, seuls 2 AVS seront affectés en ULIS pour aider les enseignants.